

ECHO DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DU 4 NOVEMBRE 2020

UN PROJET SOCIAL ET MEDICAL



UN PROJET SOCIAL ET MEDICAL

L'arrondissement va accueillir 4 logements qui apportent une réponse concrète à une problématique récurrente : **que deviennent ceux qui ont connu un temps plus ou moins long d'hospitalisation en milieu psychiatrique ?**

Présentation du dossier par Aline Guitard, adjointe à l'urbanisme :

« L'urgence sanitaire nous mène tous à regarder sous un angle nouveau l'état de nos hôpitaux, à en mesurer les fragilités dues à des années de coupes budgétaires et de fermetures de lits et à prendre conscience de la nécessité de remettre la santé au cœur des politiques publiques. Dans ce contexte particulier, le regard nouveau que nous portons sur l'hôpital public ne doit pas se limiter, bien que cela soit une urgence vitale aujourd'hui, au nombre de lits ouverts en réanimation, mais bien sur l'ensemble du monde hospitalier, des urgences à la psychiatrie, de l'entrée à l'hôpital aux suites d'hospitalisation.

C'est l'intérêt et la singularité de l'immeuble évoqué dans cette délibération. C'est un projet immobilier particulier, monté en collaboration non seulement par ICF et la Ville de Lyon mais aussi avec l'hôpital Vinatier et la fondation ARMH. Le projet du 6 rue Philibert Roussy Lyon 4^e est tout autant un projet social que médical. Il apporte une réponse concrète à une problématique récurrente : que deviennent ceux qui ont connu un temps plus ou moins long d'hospitalisation en milieu psychiatrique ? Quelles seront leurs conditions de retour à la « vie dehors » ? De quel accompagnement pourront-ils bénéficier ? Comment pourront-ils gérer le passage du séjour encadré à Vinatier à la vie de tous les jours, dans une société complexe, rude, qui ne les attend pas voire qui se méfie d'eux ?

Les 4 logements PLAI de la rue Roussy sont une petite réponse à ces questions. Ce sont des logements accessibles qui constituent un « foyer », situés dans un bâtiment de qualité, entièrement rénové, où les patients trouveront non seulement un logement mais aussi les personnes ressources, pour gérer leur quotidien, poursuivre leur suivi psychiatrique, se projeter dans une insertion sociale à long terme.

Les foyers sont des unités spécifiques du Centre Hospitalier le Vinatier où la question de l'autonomie et la gestion de son lieu de vie est travaillée au quotidien. Les locataires, issus des foyers du pôle Ouest de Vinatier, seront des personnes capables à la fois d'être autonomes dans leur logement mais aussi de participer et d'adhérer à la vie collective. Par ailleurs, l'attribution d'un logement de transition sera liée à l'engagement de poursuite des soins et de suivi psychiatrique.

Alors que depuis nombre d'années, la psychiatrie est l'un des parents pauvres de la santé, ce genre de vague cousin dont on ne parle qu'avec colère lorsqu'il dysfonctionne, le projet Roussy est une bouffée d'oxygène et d'espoir que je suis heureuse voir s'installer dans notre arrondissement et qui j'espère ouvrira la voie à d'autres projets solidaires et sociaux sur notre territoire.

*C'est pourquoi je vous invite à voter pour cette délibération.
Je vous remercie. »*

Voté à l'unanimité du conseil.

Conseil d'arrondissement du 4 novembre 2020

Dossier 4-20-1135-34 : Rapporteur : ALINE GUITARD

Objet : Garantie sollicitée à hauteur de 15% par la SAHLM ICF Habitat Sud-Est Méditerranée pour la souscription d'un emprunt d'un montant de 164 198,00 euros relatif à une opération d'acquisition-amélioration de 4 logements PLAI situés 6, rue Philibert Roussy à Lyon 4^e